



*Mise en relation d'entreprises et de chefs d'entreprises de la région, dans le but de favoriser les relations commerciales, de rassembler, de partager, d'aider, d'agir.*

## FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS ENTREPRISE

*(Informations publiées sur le site web du Club sauf indication contraire)*

ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE PRINCIPAL : \_\_\_\_\_ FAX PRINCIPAL : \_\_\_\_\_

SECTEUR D'ACTIVITES DETAILLE : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

SECTEUR GEOGRAPHIQUE COUVERT : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

MEMBRE AU SEIN DU CLUB : \_\_\_\_\_

FONCTION DANS L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE MEMBRE : \_\_\_\_\_

EMAIL MEMBRE : \_\_\_\_\_

CONTACT A FAIRE APPARAITRE (SI DIFFERENT) : \_\_\_\_\_

FONCTION DANS L'ENTREPRISE : \_\_\_\_\_

TELEPHONE CONTACT : \_\_\_\_\_

EMAIL CONTACT : \_\_\_\_\_

EFFECTIF GLOBAL : \_\_\_\_\_

DERNIER CHIFFRE D'AFFAIRES CONNU : \_\_\_\_\_

SITE INTERNET : \_\_\_\_\_

**Envoyez le dossier complété à : [contact@cac140.com](mailto:contact@cac140.com)**

**Merci de joindre également le logo de votre société**

En pièce jointe format image **de bonne qualité** (.ai, .pdf, .jpg, .gif, .png, etc...)



## GENESE

Dans une conjoncture économique difficile et incertaine, quelques chefs d'entreprises de la vallée de la Fensch ont souhaité se rassembler et échanger sur leurs difficultés quotidiennes, rencontrées dans le cadre de leurs activités professionnelles respectives.

Très vite le constat fut flagrant, les préoccupations auxquels nous sommes soumis sont souvent les mêmes et les ressentis et problématiques identiques :

- Gestion et organisation
- Recherche de partenaires fiables
- Impayés
- Gestion des ressources humaines
- Développement de l'entreprise
- Fiscalité/impôts et relation avec l'administration

Tous ces sujets récurrents ne sont que le reflet d'une conjoncture économique voir macro-économique difficile. C'est ainsi qu'a germé l'idée de créer un club entreprise, un club d'affaires.

Soutenues par un grand nombre d'opérateurs économiques privés, publics et parapublics, ces entreprises se sont rassemblées, et quoi de plus naturel alors que de se regrouper sous forme associative, au cœur de la vallée de la Fensch, à Hayange, berceau de la sidérurgie Lorraine, et plus particulièrement dans l'ancienne maison des maîtres de forges de la famille de Wendel, « le Château Guy de Wendel », symbole d'après-guerre d'une industrie grandissante et florissante, et vouée au développement économique de toute une région.

Le Club Affaires du Château a largement dépassé son positionnement géographique depuis sa création et aujourd'hui seulement après 5 ans d'existence, celui-ci compte déjà près de 140 membres, chefs de petites, moyennes ou grandes entreprises aussi bien de la vallée que de la grande région.

Le Club Affaires du Château est un club qui permet aux petites, moyennes et grosses entreprises de se réunir et de discuter autour d'un mot, d'un seul mot : ENTREPRENDRE.

Entreprendre par : L'échange, par la rencontre, par la confrontation d'idées, par la réflexion, par la transmission des savoir-faire, par l'éducation, par la participation, par l'information, par la contradiction des idées, par l'accompagnement, par l'animation, par le travail.

Car oui le chef d'entreprise a pour vocation première de créer, de développer, de conforter, de participer au développement économique de sa région et ainsi créer des emplois et de la richesse.

Ce club affaires se veut sans prétentions mais aussi sans complexe vis-à-vis d'une image du chef d'entreprise souvent trop galvaudée, stigmatisée et décriée.

Les emplois, le développement, la participation à la vie culturelle, économique et sociale passent par nous, et ça, nous en sommes fiers.

Le Club Affaires du Château



## FONCTIONNEMENT DU CLUB

### L'association a pour objet de :

Mettre en relation des entreprises et chefs d'entreprises de la grande région, dans le but de favoriser les relations commerciales, de rassembler, de générer une synergie, de partager des valeurs, des savoir-faire et des idées, d'aider, et d'agir ensemble en contribuant au développement économique et social de la région.

### Conseil d'administration :

L'association est gérée par un conseil d'administration composé comme suit :

- 1 Président
- 2 Vice-Présidents
- 1 Trésorier
- 1 Trésorier assesseur
- 1 Secrétaire

### Adhésion :

Tout nouveau membre peut, soit être introduit par un membre existant, soit proposer librement sa candidature. Le comité doit en être tenu informé et obtenir les informations suivantes, avant toute invitation : **NOM, Prénom, Société, Activité, Téléphone, Email et Fonction,**

Ensuite l'invitation se fera par la voie habituelle.

L'adhésion d'un membre est validée par le conseil d'administration qui, dans le cas d'un refus, n'a pas à en motiver la raison.

L'adhésion sera considérée comme définitive lorsque le formulaire de renseignements sera complété et la cotisation perçue.

### Cotisation :

Le montant de la cotisation est fixé à 500€ par an. Elle est payable à l'avance au plus tard dans le mois qui suit la date d'adhésion.

Le non-paiement de la cotisation est un motif d'exclusion automatique selon les statuts.

### Vie du club :

Les réunions se déroulent au siège du club, le Château de Wendel à Hayange, ou dans tout autre lieu, une fois par mois et le plus souvent autour d'un intervenant sur un thème donné, touchant de près ou de loin l'entreprise. Pour des questions pratiques, les réunions avec intervenant sont organisées dans la grande salle du restaurant, alors que les réunions ne rassemblant que les membres peuvent se dérouler dans la partie Lounge.

Les invitations sont envoyées minimum deux à trois semaines avant la réunion, invitations auxquelles il vous est demandé de répondre, même par la négative.



### Ponctualité et comportement :

Par respect pour les membres de même que pour les intervenants extérieurs, il est demandé à chacun de respecter les horaires de rendez-vous et de début de réunion.

Les membres doivent être représentatifs de l'état d'esprit du club, et tout écart de comportement pourrait faire l'objet d'une exclusion sur décision du conseil d'administration.

### Accès Espace VIP et Cave à vin :

L'Espace Lounge du Château est ouvert au public et aux membres du Club (avec conditions tarifaires préférentielles) aux horaires suivants : du lundi au samedi de 15h à 22h, le vendredi et samedi s'il y a une soirée, il pourra être ouvert jusqu'à 4h (sauf en cas de privatisation de l'espace). Vous pouvez retrouver le calendrier de réservation sur le site du club : [www.cac140.com](http://www.cac140.com)

Les badges d'accès permettent aux membres du Club Affaires du Château d'accéder à l'Espace VIP de la partie Lounge, 24/24h et 7/7j, et ce en dehors des heures d'ouverture, avec accès à la cave à vin (également avec le badge), et aux sanitaires. L'entrée se fait uniquement par-dessous la terrasse en verre, et les badges ne fonctionnent sur aucun autre lecteur de badge.

Dans la partie cave à vin et hormis votre casier, vous pouvez trouver dans le frigo, du Champagne, du Whisky et des softs. Ce frigo fonctionne sur base de la confiance, et un cahier est disponible afin d'y reporter les boissons prises dans le frigo, en mentionnant vos coordonnées afin de vous faire envoyer la facture. Ce frigo fonctionne sur base de la confiance !

L'espace VIP peut ne pas être accessible en cas de privatisation du Lounge (informations disponibles sur le site du club).

Il est inutile de rappeler à tous qu'il est demandé de respecter les lieux, surtout en l'absence de membre du personnel, et que le moindre incident ou problème doit être immédiatement remonté au Président ou à la Secrétaire.

Pour toute question ou tout renseignement complémentaire concernant le fonctionnement du Club, le comité se tient volontiers à votre disposition pour y répondre.

Le CAC 140